

Le présent document est uniquement destiné à la **préparation** du remplissage du formulaire en ligne. Pour être valide, votre candidature doit absolument passer par le formulaire en ligne accessible depuis : <https://onlinetools.ovh/rerw>

Merci !



Formation Responsables Energie en Région Wallonne Dossier de candidature - cycle 2023-2024

Vous pouvez télécharger la brochure, avec le programme et toutes les informations [ICI](#)

(https://onlinetools.ovh/reww/FormationResponsableEnergie_2023-2024.pdf)

Inscription :

- Votre dossier de candidature, complété en ligne via ce formulaire, doit nous parvenir pour le lundi 23 octobre, à 16h, au plus tard;
- Les candidats retenus seront prévenus le jeudi 26 octobre en fin de journée; La formation commencera le jeudi 09 novembre 2023;
- Une fois complété, il ne sera pas possible de modifier ce dossier de candidature en ligne.
- Dès lors, le mieux est d'en prendre connaissance au préalable en téléchargeant une [version papier avant de le compléter en ligne](#).
- Merci de prendre contact avec l'ICEDD (eh@icedd.be) si cela pose problème.

Dès réception de votre dossier de candidature, un accusé de réception vous sera transmis par email. Merci d'indiquer ici l'adresse email à utiliser : *

Nom du candidat à la formation : *

NOM + Prénom

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1. Etablissement / institution du candidat

Dénomination *

Activité principale *

Rue & Numéro *

Code postal *

Localité *

Téléphone *

L'institution est une commune : * Oui
 Non

1.2. Responsable de l'établissement / institution

Nom *

Prénom *

Fonction *

Téléphone *

GSM

Adresse email *

1.3. Coordonnées du participant à la formation

Nom *

Prénom *

Fonction *

N° téléphone *

N° portable

Adresse email *

1.4. Personne responsable du paiement

Nom *

Prénom *

Fonction *

Téléphone / Portable *

Adresse email *

1.5. L'énergie dans votre établissement / institution

Quelle est la charge de travail du candidat au sein de votre établissement / institution (temps plein / partiel,...).? Précisez : *

Et quelle est la part de cette charge de travail qui sera consacrée à l'énergie ? *

Si votre institution est une commune :

- Votre commune a-t-elle fait partie des "Communes énerg'éthiques" ? Oui Non

- Votre commune est-elle engagée dans un programme POLLEC ? Oui Non

- Disposez-vous déjà des services d'un "Conseiller en énergie" ? Oui Non

Pour tous :

Un employé de votre établissement / institution a-t-il déjà suivi la formation de Responsable Energie ? *

- Si oui, quel est son nom ?

- En quelle année l'a-t-il suivie ?

Quelles sont, parmi ces propositions, celles qui feront partie des fonctions futures du candidat ? *

- Suivi énergétique des bâtiments / Comptabilité énergétique
- Établissement d'un plan d'actions
- Mise en place d'une stratégie de rénovation énergétique / d'une "Strat Immo"
- Élaboration de cahiers des charges énergétiques
- Suivi de chantiers de rénovation ou de construction
- Suivi POLLEC et/ou suivi Convention des maires
- Accompagnement des occupants et/ou des habitants
- Gestion d'installations techniques liées à l'énergie
- Aucune de ces propositions

Le candidat a-t-il l'intention de présenter les épreuves certificatives de la formation (examen & TFE) ? Et sera-t-il disponible ? *

- OUI
- NON
- Ne sait pas encore

Le candidat dispose-t-il d'un bâtiment sur lequel il pourra réaliser son TFE (étude d'un bâtiment candidat à une rénovation énergétique) ? *

- OUI
- NON
- ne sait pas

Si oui, s'agit-il d'un bâtiment...

- tertiaire (bureau, école, hôpital,...)
- de logement
- industriel
- autre
- ne sait pas

De combien de
bâtiments se
compose le parc
dont le candidat aura
à s'occuper ? *

Quelle est
approximativement la
surface de ce parc
(en m²) ? *

2. CONDITIONS GENERALES

Sélection des candidatures :

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Les candidatures qui montrent une réelle cohérence dans la démarche seront retenues jusqu'à épuisement des places disponibles (50 personnes maximum). Cette cohérence tient de :

- l'importance de l'institution (parc de bâtiments, consommations annuelles) ;
- le niveau hiérarchique du Responsable Energie dans l'institution ou le mandat qu'il reçoit de sa ligne hiérarchique ;
- la fonction qu'il occupe dans l'institution, l'objet de son travail quotidien;
- la politique énergétique que mène ou que veut mener l'institution.

Pour s'inscrire valablement à la formation et soumettre sa candidature, il est impératif de remplir le dossier de candidature et de l'envoyer **pour le lundi 23 octobre, à 16h au plus tard**. Les candidats retenus seront prévenus le jeudi 26 octobre en fin de journée et la formation commencera le jeudi **09 novembre 2023**.

Certificat d'aptitude :

Les participants admis au cycle de formation seront tenus de suivre l'ensemble de la formation (13 journées) et seront soumis, à la fin du cycle, à une procédure de certification afin d'évaluer leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend :

- Un examen écrit portant sur toutes les matières vues au cours du cycle de formation, en mars 2024.
- La présentation et défense d'un travail de fin de cycle (TFE) relatif à un projet de maîtrise durable de l'énergie dans le secteur tertiaire, en lien avec les objectifs du secteur en 2040 (travail sur le thème "Mon bâtiment en 2040"), en juin 2023.

La participation à l'ensemble du cycle est obligatoire pour présenter les épreuves certificatives. Le candidat sera proclamé apte à l'exercice de la fonction de "Responsable Energie" lorsqu'il aura atteint un score de 60 % pour l'ensemble des deux épreuves. Dans ces conditions, la Région wallonne délivrera un certificat d'aptitude, document qui n'a pas valeur de diplôme légal mais atteste que leur détenteur a été évalué par des tierces personnes quant à sa capacité à mener des projets en maîtrise durable de l'énergie.

Séminaires optionnels :

En plus du cycle de formation de base, les participants auront la possibilité de suivre des **modules optionnels complémentaires** leur permettant de se mettre en situation. La participation à ces séminaires est facultative et ne conditionne pas la réussite à l'examen et/ou au TFE.

Pour les institutions qui souhaitent payer l'ensemble des frais relatifs à la formation (cycle de base et modules optionnels) en une fois, nous vous proposons de déjà inscrire le candidat RE aux séminaires optionnels qui les intéressent.

Dans la limite des places disponibles, les inscriptions pourront encore se faire en cours de formation.

Coût: 30 EUR/module (sauf Introduction à l'électricité, journée complète, le 20 décembre : 50€)

Tous les modules seront organisés soit en mode distanciel, soit en mode présentiel en région namuroise et sur des sites faciles d'accès en transports en commun.

3. PRE-INSCRIPTION AUX MODULES OPTIONNELS

NB : il sera encore possible, dans la limite des places disponibles, de s'inscrire aux modules optionnels durant la formation

- 1. "Cadastré et comptabilité énergétique & Strat Immo" - lundi 27/11 (matinée) - 30€
- 2. "Introduction au chauffage" - mercredi 13/12 (matinée) - 30€
- 3. "Enveloppe" - mercredi 13/12 (après-midi) - 30€
- 4. "Introduction à l'électricité : un tournevis à la main" - mardi 09/01 (journée complète) - 50€
- 5. "Atelier "Pompe à chaleur" - mardi 23/01 (matinée) - 30€
- 6. "Climatisation : comprendre & optimiser" - mardi 30/01 (matinée) - 30€
- 7. "Audit chauffage" - mardi 06/02 (matinée) - 30€
- 8. "La ventilation en pratique" - mardi 06/02 (après-midi) - 30€

4. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / INSTITUTION

Présentation détaillée (objet social, taille, bref historique,...) : *



5. PRESENTATION DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE DE L'ETABLISSEMENT / INSTITUTION

**Présentation
détaillée (enjeux en
matière de maîtrise
de l'énergie, actions
prises ou
envisagées,...) : ***



6. PRESENTATION DU CANDIDAT AU CYCLE DE FORMATION DE BASE RESPONSABLE ENERGIE 2023-2024

Présentation
détaillée du candidat
(profil, fonction
actuelle et future,...) :

*

En vue de l'établissement d'une liste de covoiturage pour ceux qui le souhaitent, quel est votre lieu de départ et retour les jours de formation?

Lieu de départ :

Lieu de retour :

Comment avez-vous
eu connaissance de
la Formation
Responsables
Energie? *

- Portail Energie de la Wallonie
- E-mail
- Bouches à oreilles
- Brochure
- LinkedIn
- Réseaux sociaux
- Collègue ayant suivi la formation
-

Nous y sommes presque... N'oubliez pas de cliquer sur la bouton "Terminer & envoyer" ci-dessous !

Pour que votre dossier soit complet et puisse être valablement présenté au SPW, merci de **télécharger et renvoyer à l'ICEDD par email , au plus vite, le document d'engagement** de la direction (engagement à permettre au candidat de suivre l'ensemble de la formation et de prendre part aux épreuves certificatives). Ce document peut être téléchargé à cette adresse:
https://onlinetools.ovh/rerw/Engagement_Hierarchie_2023-2024.pdf

Pour plus d'informations :

Opérateur désigné par le Service Public de Wallonie :

ICEDD asbl Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable Boulevard
Frère Orban, 4 5000 NAMUR

Chef de Projet :

Emmanuel HECQUET

Tél : 081/ 25 04 80

Courriel : eh@icedd.be

Service Public de Wallonie (SPW)

Direction Générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4)
Rue des Brigades d'Irlande, 1 5100 Jambes

Département de l'Energie et du Bâtiment durable

Nathalie BRUNSON

Courriel : nathalie.brunson@spw.wallonie.be